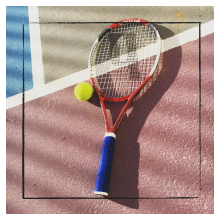


AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE

SAISON 2021-2022



Afin de faciliter l'accès au sport pour tous et de relancer la vie associative, le CDOS90 pilotera cette année plusieurs dispositifs d'aides à la pratique sportive.

Ces actions sont financées par le Ministère des Sports, l'Agence Nationale du Sport, la Préfecture du Territoire de Belfort et le Conseil Départemental 90.

L'objectif est de permettre aux 6-25 ans (sous réserve de critères) de bénéficier d'une aide financière pour s'inscrire dans une association sportive pour la saison 2021-2022.



**PERMANENCES
(INFOS ET DOSSIERS)**



**LES MARDIS DE 9H À 11H
LES JEUDIS DE 14H À 16H**

Comité Départemental Olympique et Sportif du Territoire de Belfort

Site Bartholdi - 10 rue de Londres - 90000 Belfort

territoiredebelfort@franceolympique.com

09 52 56 40 66

cdos90.com - [@CDOS90](https://twitter.com/CDOS90)



DISPOSITIFS	PASSPORT	COUPONS SPORT		MATÉRIEL SPORTIF
Public	6 - 18 ans Bénéficiaire ARS Bénéficiaire AAH/AEEH	6 - 18 ans Bénéficiaire ARS Résidents dans le Territoire de Belfort Licenciés dans un club affilié au CDOS90	18 - 25 ans Étudiants ou bénéficiaires AAH/ AEEH résidents dans le Territoire de Belfort Licenciés dans un club affilié au CDOS90	6 - 18 ans Résidents en QPV dans le Territoire de Belfort Licenciés dans un club affilié au CDOS90
Aide	Remise de 50€ sur la cotisation	Remboursement de 20€ max sur la cotisation	Remboursement de 50€ max sur la cotisation	Remboursement de 50€ max sur du matériel sportif dédié
Délais	Novembre 2021	30 Juin 2022 et dans la limite des fonds disponibles		
Contact	Club	CDOS 90		
Documents à fournir	Lettre Ministère des sports certifiant l'ARS	Justificatifs : Domicile Allocations rentrée scolaire Age Adhésion au club RIB	Justificatifs : Domicile Carte d'étudiant ou AAH/AEEH Age Adhésion au club RIB	Justificatifs : Domicile Age Adhésion au club Achat de matériel RIB

Certains dispositifs sont cumulables entre eux, vous pouvez vous renseigner auprès du CDOS 90